

SUCT
DTDC
/ LA

Le Directeur,
Chef du Corps Départemental,

Courrier SUCT
Le 22 MARS 2016
Pour
Pour information
VISA

Monsieur le Directeur Départemental des
Territoires et de la Mer
62 Boulevard de Belfort
CS 900 7
59042 LILLE Cedex

Service Prévision du Groupement 5/FD/CD n°3133
Affaire suivie par : Adjudant chef Claude DUFOUR
☎ : 03.27.08.61.19
✉ : 03.27.08.61.29

Lille, le 14 MARS 2016

Objet : PORTER A CONNAISSANCE - FLERS EN ESCREBIEUX - Plan Local d'Urbanisme
PJ : 1 plan sous format informatique

Dans le cadre de la procédure du porter à connaissance de la commune, j'ai l'honneur de vous communiquer les éléments suivants :

1/ Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) :

En application de l'article L2213-32 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au maire d'assurer la défense extérieure de la commune. Chaque commune doit disposer d'un service public de défense contre l'incendie (art L2225-1 à L2225-4 du CGCT).

La défense extérieure contre l'incendie est assurée par 65 points d'eau incendie (PEI) publics et 24 points d'eau incendie (PEI) privés répartis comme suit :

types nature	Hydrants (poteaux, bouches et prises accessoires)	Autres types (citernes, réserves et points d'aspiration)
PEI public(s)	45 PI 100 - 2 PI 150 - 17 BI	1 zone d'aspiration non protégée
PEI privé(s)	11 PI 100 - 10 PI 150 - 1 BI	2 citernes enterrées de 320 et 360 m ³

Il est à noter que les PEI privés ont pour vocation de renforcer la défense incendie spécifique des biens privés compte tenu des risques d'incendie. Il incombe aux propriétaires d'assurer leur entretien.

L'analyse de la défense extérieure contre l'incendie fait apparaître les insuffisances suivantes :

- Zone(s) non défendue(s) de par l'absence de PEI à une distance inférieure à 200 m du risque à défendre : Aucune zone.

- Zone(s) où la défense incendie est insuffisante de par un volume d'eau disponible non-conforme, à savoir un débit inférieur à 60 m³/h ou un volume d'eau disponible inférieur à 120 m³ :

N°PEI	TYPE	adresse	Débit / volume d'eau constaté	
1	PI 100	3 rue de Reims	30	m ³ /h
2	PI 100	11 rue de Chalons	49	m ³ /h
3	BI	39 rue de Chalons	40	m ³ /h
4	PI 100	Rue d'Epernay	51	m ³ /h
12	BI	18 bis rue du docteur Carton	29	m ³ /h
17	BI	27 rue Henri Barbusse	33	m ³ /h
19	PI 100	70 rue de la chapelle	17	m ³ /h
21	BI	13 rue du docteur Calmette	54	m ³ /h
32	PI 100	Rue de la dérivation	39	m ³ /h
38	PI 100	43 rue Desprez	12	m ³ /h
43	BI	22 rue Marceau Martin	59	m ³ /h
44	PI 100	2 cité Bommart	44	m ³ /h
45	PI 100	55 cité Bommart	8	m ³ /h
46	BI	22 rue du marais dauphin	54	m ³ /h
55	PI 100	6 rue Desprez	58	m ³ /h
66	PI 100	70 cité Grammont	50	m ³ /h
INOP1	PI 100	Parc industriel les prés Loribes	53	m ³ /h

Tous les projets de construction ayant fait l'objet d'un avis du SDIS ont respecté les dispositions émises en matière de défense incendie.

2/ Accessibilité des secours :

D'une manière générale les voies publiques ou privées desservant des constructions ou des aménagements doivent permettre la circulation ou l'utilisation des engins de lutte contre l'incendie. Les dispositifs permettant de condamner l'accès à ces voies sont envisageables dans la mesure où ils sont amovibles et manœuvrables par les sapeurs pompiers soit par un dispositif facilement destructible par les moyens dont dispose le SDIS59 (type coupe boulon) soit par une clé polycoise en dotation au SDIS59.

Aucune difficulté n'est connue.

3/ Liste des Établissements Recevant du Public (ERP) :

26 ERP (**sauf les établissements de 5ème Catégorie n'abritant pas de locaux à sommeil**) sont implantés dans la commune.

La liste des ERP connus par le SDIS est la suivante :

Nom	Adresse	Type	Catégorie	Effectif public
Magasin Carrefour plus 44 cellules	Rue du marais mouton	M	1er	19114
Centre de loisirs	Rue Zoé Desprez	L	3 ^{ème}	548
Centre Social	Rue du huit mai	L	4 ^{ème}	191
Centre Socioculturel et culturel Musulman	17 rue Marceau Martin	V	3 ^{ème}	644
Ecole maternelle DES	17 rue Henri Barbusse	R	4 ^{ème}	228
Ecole mixte Pont de la Deule	21 rue Marceau Martin	R	4 ^{ème}	184
Ecole Primaire saint Exupéry	17 rue Henri Barbusse	R	4 ^{ème}	285
Eglise saint Amand	Rue de l'église	V	3 ^{ème}	494
Eglise sainte Barbe	Rue Marceau Martin	V	3 ^{ème}	350
La halle aux vêtements	Ancienne route 43	M	2 ^{ème}	828

Le Mirza	Ancienne route 43	N	3 ^{ème}	363
Magasin Action	Ancienne route 43	M	3 ^{ème}	666
Magasin Chaussée	Ancienne route 43	M	3 ^{ème}	438
Magasin Dia	Ancienne route 43	M	3 ^{ème}	646
Magasin Intersport	Ancienne route 43	M	2 ^{ème}	1015
Magasin la halle aux chaussures	Ancienne route 43	M	3 ^{ème}	1339
Magasin Orchestra	Ancienne route 43	M	4 ^{ème}	295
Magasin Picwick	Ancienne route 43	M	2 ^{ème}	1339
Magasin Tom et Co	Ancienne route 43	M	3 ^{ème}	666
Maison de retraite le parc fleuri	87 rue Marceau Martin	J	4 ^{ème}	162
Restaurant M FU	Ancienne route 43	N	3 ^{ème}	553
Restaurant Mac donalds	Ancienne route 43	N	4 ^{ème}	258
Restaurant Scolaire du centre	Rue des frères Beaumont	N	4 ^{ème}	279
Salle des sports	Rue Henri Barbusse	X	4 ^{ème}	230
Salle des fêtes pont de la Deule	Place Jules Guesde	L	2 ^{ème}	999
Salle saint Joseph	Rue Henri Barbusse	L	2 ^{ème}	754

4/ Liste des Immeubles de Grande Hauteur (IGH) :

La commune ne comporte pas d'immeuble de grande hauteur.

5/ Liste des établissements classés SEVESO seuil Bas :

Nom	Adresse	rubrique(s)	Existence d'un POI	Existence d'un PPI
KENT International	Parc industriel les prés Loribes	1173 1412 1432 1510	OUI	NON

6/ Liste des établissements faisant l'objet d'un recensement en ETARE :

En application du Règlement Opérationnel des Services d'incendie et de secours du NORD approuvé par l'arrêté préfectoral du 24 janvier 2002 modifié, certains établissements font l'objet d'un recensement en Établissement Répertoire (ETARE) permettant notamment en fonction des risques de prévoir un volume de secours spécifique et adapté (16 pour FLERS).

Nom	Adresse
BILS DEROO SIMASTOCK	8 rue d'Auby
MAGASIN CARREFOUR	Rue du marais mouton
DYAD	Parc industriel les prés Loribes
ETS THIERRY THIS	Rue Jean Moulin
FAURECIA	Parc industriel les prés Loribes
FOYER HEBERGEMENT AILD	114 route nationale
GARE VOYAGEURS SNCF	Rue Roger Salengro
HÔTEL FORMULE 1	Ancienne route 43
IMPRIMERIE MALENGE GRAPHIC	Rue Jean Moulin
IMPRIMERIE NATIONALE	Rue des frères Beaumont
KENT INTERNATIONAL SAS	Parc industriel les prés Loribes
MAISON DE RETRAITE PARC FLEURI	87 rue Marceau Martin
PLASTIC OMNIUM COMPOSITE	Parc industriel les prés Loribes
PROMERAC	202 rue du Maréchal Delattre de Tassigny
THELIA	Parc industriel les prés Loribes
WINFERM	Rue André Citroën

7/ Existence de Plan de Prévention des Risques :

La commune est soumise à un Plan de Prévention des Risques Naturels et à un Plan de Prévention des Risques Technologiques (NYRSTAR Auby).

8/ Implantation de Centre d'incendie et de secours :

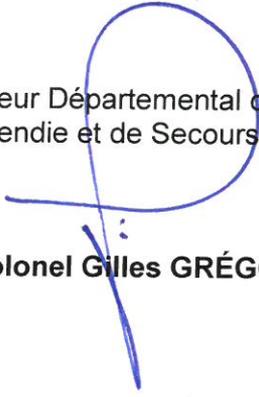
La commune est défendue en premier appel par le CIS AUBY, situé rue Victor Hugo - 59950 AUBY.

9/ Existence d'aléa(s) répétitif(s) :

La commune a subi l'aléa d'origine naturelle suivant, avec Arrêté de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle :

Catastrophe(s) naturelle(s)	Date début	Date fin	Secteur(s) impacté(s)
Inondation, coulée de boue	25/08/1990	25/08/1990	
Inondation, coulée de boue	25/12/1999	29/12/1999	

Le Directeur Départemental des Services
d'Incendie et de Secours du Nord,


Colonel Gilles GRÉGOIRE

D.

AD

Copie à :

- Monsieur le Chef de Groupement 5
- Monsieur le Chef du CIS AUBY